

















COMMUNIQUÉ DE PRESSE DES MAIRIES DES PLUS GRANDES VILLES SUISSES

Appel des villes au Conseil fédéral pour la mise en œuvre de mesures contre les violations des droits humains en Iran

28 mars 2023. Dans l'objectif de proposer une position suisse conjointe en faveur de la paix, de la démocratie et des droits humains, les maires, syndiques et syndics, et président-e-s des plus grandes villes suisses demandent au Conseil fédéral de prendre des mesures contre les violations des droits humains en Iran.

Le 16 septembre 2022 Jina Mahsa Amini, une jeune femme de 22 ans, a été arrêtée, battue et probablement mortellement blessée par la police iranienne des mœurs, sous prétexte qu'elle ne portait pas son foulard conformément à la loi. Depuis, des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans la rue en Iran pour protester contre le régime des mollahs. La brutalité avec laquelle le gouvernement réagit aux revendications de la population civile est inquiétante. Les manifestations organisées sur tout le territoire helvétique demandent que la Suisse s'oppose activement aux violations des droits humains en Iran. Dans sa déclaration "Pour les droits de l'homme et la démocratie en Iran", déposée le 16 janvier 2023, le Conseil national se positionne clairement en faveur de l'importance des droits humains et leur respect. Il reflète ainsi les sentiments et l'opinion d'une large partie de la population suisse.

Les exécutifs des villes partagent cette inquiétude.

Dans une lettre commune adressée au Conseil fédéral, les représentantes et représentants des exécutifs des plus grandes villes suisses demandent la mise en œuvre de mesures concrètes contre les violations des droits humains en Iran. Le Conseil fédéral doit s'engager au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour la mise en œuvre du mécanisme international d'enquête et de responsabilité afin de lutter contre l'impunité systématique en Iran. Il doit en outre prendre des mesures pour soutenir la société civile iranienne dans sa lutte pour les droits des femmes et les droits humains.

Le Conseil fédéral est également invité à reconsidérer sa décision du 2 novembre 2022 de ne pas appliquer les sanctions de l'Union européenne prises dans le cadre des protestations actuelles. Ces demandes doivent être examinées dans un but humanitaire et plus spécifiquement pour le peuple iranien, ainsi que pour préserver la réputation et les intérêts de la Suisse.

Pour de plus amples informations, veuillez-vous adresser aux personnes suivantes:

Beat Jans, Regierungspräsident de Bâle: 061 267 80 47

Alec von Graffenried, Stadtpräsident de Berne: 031 321 65 21

Erich Fehr, Stadtpräsident de Bienne: 032 326 11 01

Marie Barbey-Chappuis, Maire de Genève: 022 418 24 70

Grégoire Junod, Syndic de Lausanne: 021 315 22 00

Beat Züsli, Stadtpräsident de Lucerne: bildungsdirektion@stadtluzern.ch

Maria Pappa, Stadtpräsidentin de St.Gall: 071 224 53 25

Michael Künzle, Stadtpräsident de Winterthur: 052 267 51 12

Corine Mauch, Stadtpräsidentin de Zürich: 044 412 30 65